

L'attractivité économique des territoires

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Mercredi, 03 Octobre 2012 00:00 -

Pour se développer, les territoires ont plusieurs cordes à leur arc : accueillir usines et bureaux, mais aussi miser sur la venue de touristes, de retraités ou de salariés travaillant ailleurs. Une carte de l'attractivité économique française se dessine à travers l'importance des loisirs, le développement des transports ou encore la recherche de meilleures conditions de résidence. Ainsi émergent des territoires maritimes ou montagneux qui font valoir leur patrimoine naturel et leur qualité de vie. Mais aussi la périphérie de grandes métropoles où vivent des salariés et leurs familles venus y trouver des logements abordables sans pour autant y travailler. Ce sont d'abord le nord de la France, le sillon rhodanien et les grandes villes du Sud qui attirent des emplois. L'arrivée de salariés qualifiés se concentre à Paris et dans quelques grandes métropoles régionales.

En dehors de ces zones, le Grand Sud-Ouest peine à faire valoir son attractivité résidentielle, et une partie de la France industrielle du Nord-Est demeure ignorée de ces flux économiques.

Le littoral attire touristes et retraités :

Sur le littoral et dans les massifs montagneux, l'attractivité économique est de nature résidentielle. Dans les zones d'emploi alpines de Briançon, du Chablais, de la Tarentaise, de la Maurienne et du Mont-Blanc, on privilégie le tourisme. La France est au troisième rang mondial pour les dépenses des voyageurs étrangers ; cette activité se développe aussi pour les vacanciers français. Dans ces cinq zones d'emploi, deux salariés sur dix travaillent en relation avec les touristes. Souvent axé sur les espaces naturels, le tourisme peut aussi se développer à partir de décisions plus volontaristes, par exemple en installant un musée comme le Centre Pompidou à Metz.

À Royan (Charente-Maritime), aux Sables-d'Olonne et à Challans (Vendée) ou à Céret (Pyrénées-Orientales), on accueille aussi des retraités apportant de nouveaux revenus. Sur les cinq dernières années, les arrivées de retraités représentent 6 % de la population dans ces territoires.

Leur répartition spatiale est proche de celle des touristes tant les séniors s'installent sur les façades maritimes à la recherche d'aménités (carte 1). Les zones d'emploi comme le Morvan (Nièvre) ou Saint-Girons (Ariège) les attirent également.

Le cumul du tourisme et de l'installation des retraités demeure toutefois une spécificité du littoral.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [L'attractivité économique des territoires](#)